

Règlement des vélos folkloriques

Réaliser un vélo folklorique est à la portée de n'importe quelle section : un peu d'imagination, quelques matériaux récupérés, de la décoration, quelques outils, de l'huile de coude, plein d'enthousiasme et c'est parti !

Au fur et à mesure des années, nous nous sommes rendu compte que certains points posaient régulièrement problèmes et qu'il était donc nécessaire de recadrer quelque peu cette discipline toute particulière qu'est la catégorie « Folklo ».

Voici pourquoi nous avons édité ce petit guide. Par des schémas, des explications, quelques photos et des consignes de base à respecter, nous espérons pouvoir vous aider dans la réalisation de votre projet.

Bien entendu, cette aide n'est pas exhaustive. Néanmoins, toutes les règles et consignes énoncées dans ces quelques pages doivent être respectées sous peine de ne pas pouvoir participer à la course.

A bon entendeur ...

1. Thème de l'année

Pour renforcer le sentiment de rencontre de l'évènement il est important de partir sur une base commune. C'est pourquoi nous demandons que les vélos folkloriques expriment une vision ou une autre du thème proposé par l'organisation : « **Un esprit scout dans un corps sain** ».

Nous ne sommes pas contre une touche d'humour, même un tant soit peu décalée. Néanmoins les vélos qui ne se rattacheront d'aucune manière que ce soit au thème ne pourront entrer en ligne de compte pour quelque classement que ce soit (vitesse, beauté, technique).

Faites preuve d'imagination !

2. Dimensions

Afin de garantir un caractère et des dimensions dignes d'un vélo folklorique, les quelques consignes suivantes sont à respecter à la lettre :

- 2.1 Tout vélo folklorique devra être d'une **largeur minimale de 1,5m**, d'une **largeur maximale de 2,5m** d'une **hauteur maximale de 3m** et d'une **longueur maximale de 4m**.
- 2.2 Tout vélo folklorique devra comporter un minimum de **3 roues** qui touchent en permanence le sol.
- 2.3 Chacune de ces roues devra présenter un **diamètre minimum de 40cm** (ou 16")
- 2.4 Les **tandems**, même affublés d'une troisième roue, ne sont **pas admis**
- 2.5 Tout vélo folklorique doit accueillir au **minimum deux rouleurs**. L'idée n'étant pas spécialement d'avoir deux personnes qui dirigent le vélo mais bien d'avoir au moins deux personnes à bord.

3. Structure du cadre

La plupart des vélos folkloriques sont composés de deux cadres classiques assemblés. Voici les points à respecter pour réaliser l'assemblage :

- 3.1 Tout assemblage entre deux vélos doit présenter au minimum 3 points de fixation sur chaque cadre assemblé (donc minimum 6 points en tout si vous assemblez deux cadres).
- 3.2 Afin de garantir la rigidité de votre assemblage, ces 6 points de fixation ne peuvent en aucun cas se situer dans le même plan (en d'autres mots, ils ne peuvent être alignés). (cf. Figure 1). Si ce point n'est pas respecté, il n'y a aucune chance que votre structure soit autorisée à prendre part aux 24 heures car votre vélo ne tiendra pas la route.

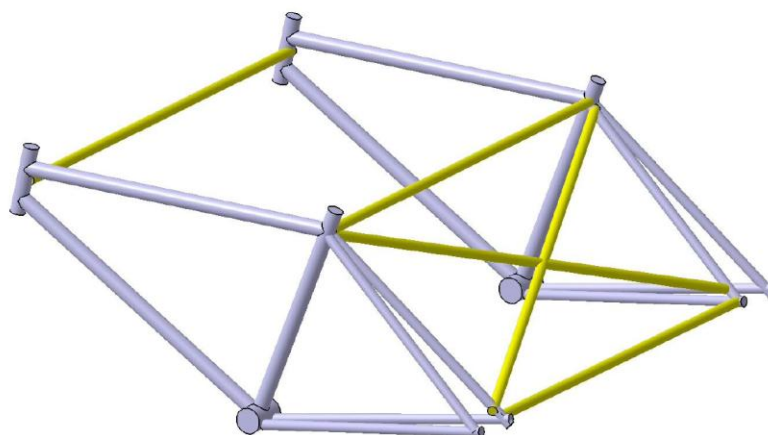


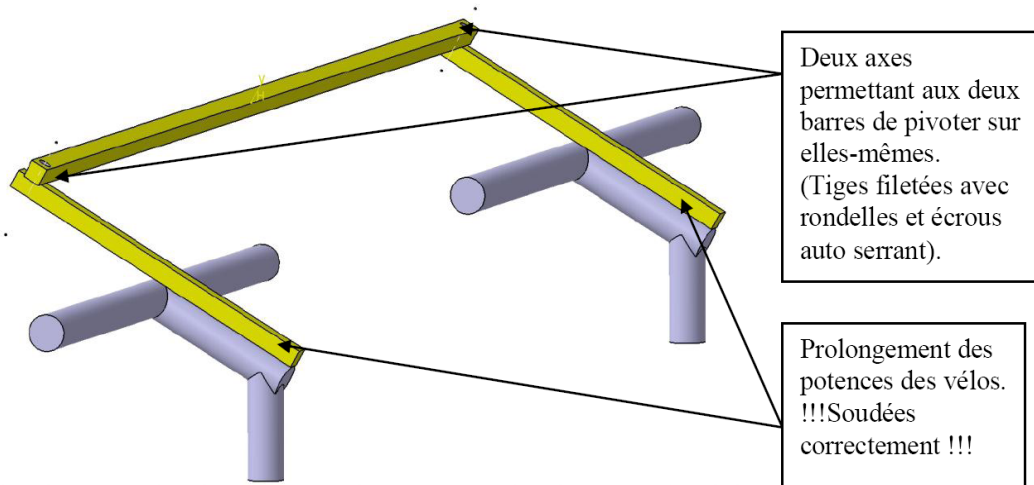
Figure 1 : Exemple d'un assemblage de deux cadres correctement réalisé. Notez qu'outre les 3 liaisons obligatoires, une croix supplémentaire offre un complément de rigidité non négligeable.

- 3.3 Les points de solidarisation doivent être réalisés par des moyens solides.
 - 3.3.1 Sont admis comme moyen d'assemblage :
 - *Les soudures métal contre armature de cadre*
 - *Les assemblages mécaniques tiges filetées et boulons*
 - 3.3.2 Ne sont pas admis comme moyen d'assemblage (liste non exhaustive) :
 - *Les brêlages*
 - *Les fixations avec bande adhésive ou colle*
 - *Les fixations au colson*
 - 3.3.3 Pour les soudures, reportez-vous à la section 5 traitant spécifiquement de cet aspect.

4. Direction

Votre vélo étant composé de plusieurs cadres, il présente la plupart du temps plusieurs roues directrices. Afin de garantir d'une part le bon fonctionnement de votre engin mais également la sécurité de chacun, il est indispensable de solidariser les roues directrices.

Le fait de solidariser les guidons des vélos assemblés vous permettra de faire tourner les roues en même temps. Pour vous aider, le schéma ci-dessous (Figure 2) vous propose un exemple de construction. N'hésitez pas à grandement vous en inspirer.



Soyez attentifs à ne pas trop serrer les écrous aux intersections entre les barres jaunes pour permettre à celles-ci de pivoter (et à votre vélo de tourner).

Au cas où votre vélo ne serait pourvu que d'un seul guidon, celui-ci ne peut être dirigé que par une seule personne et placé devant celle-ci. Enfin, chaque rouleur doit disposer d'un appui spécifique.

5. Soudures

Le premier conseil que l'on peut vous donner est de vous faire aider ou encadrer par une personne qui s'y connaît un minimum pour réaliser vos soudures. Il est beaucoup moins facile qu'il n'y paraît de réaliser des soudures correctement.

Notre objectif ici n'est pas de vous donner un cours d'ingénieur mécanicien mais d'aider les néophytes à réaliser des soudures solides et en tous les cas d'éviter les erreurs grossières qui pourront rapidement coûter la vie à votre vélo et mettre en danger la sécurité de ses occupants et des autres utilisateurs de la piste.

Ce point est donc à lire attentivement.

Si vous soudez à la baguette :

- 5.1 Veillez à nettoyer correctement les surfaces à souder, c'est-à-dire :
 - Retirer la peinture à l'aide d'une disqueuse
 - Dégraisser les surfaces à souder
- 5.2 Veillez à retirer le laitier (la couche superficielle) de chaque soudure avant de ressouder dessus. Faites cela avec un petit marteau par exemple. C'est en retirant ce laitier que l'on peut juger de la qualité de la soudure. (Figure 3 et Figure 4).

Et comme quelques photos valent mieux qu'un long discours, voici ci-dessous deux exemples de soudures bien et mal réalisées.



Figure 3 : Soudure BIEN réalisée. A gauche, avec laitier. A droite, une fois le laitier retiré.



Figure 4 : Soudure MAL réalisée. A gauche, avec laitier. A droite, une fois le laitier retiré.

6. Visibilité

Quelques règles spécifiques s'appliquent aux vélos folkloriques pour assurer une bonne visibilité de votre véhicule, principalement pendant la nuit :

- 6.1 Une bande réfléchissante doit être disposée à l'arrière du vélo, sur TOUTE la largeur. Ceci afin que les autres utilisateurs de la piste puissent à tout moment appréhender correctement la taille de votre vélo.
- 6.2 Tout vélo folklorique devra disposer de 4 phares en état de fonctionnement. 2 phares de couleur blanche seront disposés à l'avant et 2 phares de couleur rouge seront placés à l'arrière. Les phares seront installés de manière à pouvoir déterminer la largeur totale du véhicule.
- 6.3 Tout vélo folklorique sera construit de manière à permettre une visibilité suffisante de ses occupants non seulement vers l'avant mais également vers les côtés et vers l'arrière. Au besoin, des rétroviseurs devront être installés. Si tel est le cas, ils ne doivent pas être inclus dans les 2,5m de largeur maximale mais ils ne seront pas non plus comptés pour la mesure de la largeur minimale de 1,5m (voir section 2.1).

7. Finitions

Avant de considérer votre vélo folklorique comme achevé, vous devez vous assurer qu'il ne comporte plus d'éléments susceptibles de blesser ses occupants ou les personnes extérieures au vélo.

- 7.1 Toutes les vis et tous les clous dépassant devront être limés ou coupés et polis, les pointes en bois ou de quelque matériau que ce soit devront être coupées et poncées. En d'autres termes, aucun élément blessant ne devra subsister.
- 7.2 Tout vélo folklorique devra disposer d'un système de freinage adéquat et adapté au poids total du vélo et de ses occupants.

8. Course

- 8.1 Tout vélo folklorique devra disposer d'un accès aisé pour permettre un changement rapide des rouleurs. Il est hors de question qu'un vélo reste immobile pendant 10 minutes sur le bord de la piste pour effectuer un relais.
- 8.2 Tous les rouleurs et tous les relayeurs sont tenus de se conformer à la même réglementation que les rouleurs et relayeurs de vélos classiques.
- 8.3 Tout vélo folklorique doit être en mesure d'effectuer le tour du circuit sans aucune aide extérieure et sans devoir mettre pied à terre.
- 8.4 Les vélos folkloriques sont tenus autant que possible de rouler du côté droit de la piste.
- 8.5 Les vélos folkloriques veilleront à ne pas obstruer toute la largeur de la piste lorsqu'ils effectuent des dépassements sur un vélo classique ou folklorique ou sur un véhicule roulant sur la piste.
- 8.6 Un vélo folklorique est conçu pour rouler et non pour être admiré à l'arrêt. Pour que tout le monde puisse profiter de votre dur labeur et voter pour lui, il faut qu'il accomplisse des tours de pistes. C'est ainsi que, pour pouvoir être primé, tout vélo folklorique devra avoir effectué un **minimum de 24 tours complets** au terme de la course.

9. Contrôle technique, modification et approbation

- 9.1 Tout vélo folklorique désirant participer à la course doit se présenter au contrôle technique et obtenir l'approbation de l'organisation. Cette présence étant obligatoire, toute section inscrite en catégorie folklorique qui ne présente pas son vélo au contrôle technique sera automatiquement disqualifiée.
- 9.2 Le **contrôle technique** de la 26^{ème} édition se tiendra le **dimanche 18 mars 2012** aux locaux de l'unité de l'Annonciation (rue Joseph Stallaert 6, 1180 Bruxelles) **de 10h00 à 16h00**.
- 9.3 Tous les points énoncés dans le présent règlement seront vérifiés lors de ce contrôle technique et l'organisation se réserve le droit de refuser tout vélo qu'elle jugerait non conforme.

9.4 Dans l'éventualité où un vélo folklorique se verrait signifier un refus de participation à la course lors du contrôle technique du dimanche 17 mars 2012, il pourra effectuer les modifications demandées et se représenter lors d'un contrôle technique supplémentaire le samedi 24 mars 2012 et ceci entre **7h30 et 8h30**.

9.5 L'organisation offre la possibilité aux sections de laisser les vélos folkloriques en stationnement aux locaux de l'Annonciation durant la semaine qui précède l'événement, c'est-à-dire entre le contrôle technique du dimanche 17 mars et la course.

Cependant, les quelques consignes suivantes sont à respecter si vous désirez profiter de cette possibilité :

- Vous devez prévoir de quoi couvrir (**bâches**) votre vélo afin de la protéger des éventuelles intempéries
- Vous devez prévoir de quoi arrimer au sol correctement et solidement cette protection (cordes et sardines par exemple). Il est inutile de compter sur le matériel se trouvant sur place.
- Vous ne pourrez pas avoir accès à votre vélo entre le dimanche 17 mars 2012 à 16h00 et le samedi 24 mars 2012 à 07h00.
- Vous devez venir rechercher votre vélo folklorique aux locaux de l'Annonciation le samedi 24 mars 2012 entre 07h00 et 08h30 et prévoir le **transport de celui-ci** jusqu'au Bois de la Cambre.

9.6 Tout vélo folklorique ayant subi une quelconque modification durant la course ne peut reprendre part à celle-ci qu'après la vérification par un organisateur du respect caractère folklorique et de la sécurité du vélo. La réparation et la vérification se feront au stand prévu à cet effet et désigné par les organisateurs. En cas de non-respect de cet article, si le caractère folklorique a été modifié, le vélo sera automatiquement et définitivement transféré dans la catégorie « vélo classique ». Dans les autres cas, il sera retiré de la course.

9.7 A la fin de la course, les **vélos folkloriques** doivent être **évacués du site** par les sections. Il est **strictement interdit de jeter les vélos** (et/ou leurs restes), même une infime partie, **dans les containers prévus pour les déchets**. Les sections dont le vélo a été retrouvé sur le site ou dans un container se verront retirer leur caution.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne préparation. Surprenez-nous ! Epatez-nous ! Mais restez responsables !

L'Organisation des 24 heures vélo du bois de la Cambre